
MUNICIPALITE

REPONSE

à la motion de M. le Conseiller communal Jean-Marc Dupuis et consorts
intitulée : "Etude d'un journal pour l'Ouest lausannois"

Renens, le 27 janvier 2006/jdlmc

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

Le 27 janvier 2005, Monsieur le Conseiller communal Jean-Marc Dupuis et consorts ont déposé une motion intitulée : "Etude d'un journal pour l'Ouest lausannois". Les motionnaires demandaient à la Municipalité d'étudier la faisabilité et la pertinence de la mise sur pied d'un journal couvrant les événements de toute nature.

Il est répondu à cette motion sous la forme d'un rapport dans la mesure où la Municipalité ne juge pas pertinent d'accéder à la requête des motionnaires. Le présent texte ne débouche donc pas sur une demande de crédit justifiant le dépôt d'un préavis municipal.

Position de la Municipalité

La réalisation d'un véritable journal régional permettrait peut-être une meilleure couverture des événements de toute nature par rapport à ce que fait la presse écrite, la radio ou la télévision.

Néanmoins, il faut relever que la nouvelle formule du journal "24heures" a apporté quelques améliorations et que régulièrement des articles paraissent sur des faits ou des activités se déroulant à Renens ou dans la région.

La TVRL relève ou couvre régulièrement des événements se déroulant dans notre Commune.

Notre site Internet renens.ch est de plus en plus consulté, ce qui est le signe d'un intérêt certain pour son contenu. Actuellement, le nombre de visites mensuelles est de 11'000 alors qu'il était d'un peu plus de 8'000 au début d'année 2005. Le site contient des renseignements utiles et régulièrement des informations sur de nouvelles prestations y figurent. Il contient aussi des renseignements sur les manifestations et celles-ci sont souvent reprises par des reportages photographiques. La rubrique "découvertes" contient des chroniques sur des sujets originaux traitant de la vie de notre cité.

"Renens infos" est tiré à 9'500 exemplaires. Ce média connaît un réel succès si l'on en croit les réactions de ses lecteurs. Il comprend des textes informatifs courts, des portraits et des informations sur toutes les manifestations.

Depuis la disparition du journal de l'Ouest, les communes ont toutes trouvé leur propre solution.

Actuellement, dans le domaine de la presse, la concurrence est acharnée entre les différents journaux et la création d'un véritable journal régional demanderait un investissement important et représenterait un coût élevé. Pour mémoire, les pages communales qui figuraient dans différents numéros du Journal de l'Ouest étaient financées par les communes concernées.

Conclusion

La Municipalité estime que les divers organes de communication qu'elle a à disposition sont suffisants et efficaces. Dès lors, elle ne souhaite pas étudier la réalisation d'un journal pour l'Ouest lausannois, mais garde cette idée en suspens au cas où le besoin manifeste s'en ferait ressentir et qu'une opportunité se présenterait.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

A.-M. DEPOISIER (L.S.)

J.-D. LEYVRAZ